

## FINANCES

**DÉPENSES** ☞ Les membres du conseil ont accepté le journal des achats du mois d'octobre 2014 au montant total de 105 565.28\$ incluant les taxes et ont autorisé les paiements et les versements des contributions.

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

**DOSSIERS** ☞ Voici la liste des différents dossiers traités :

- Avis de motion règlement des taux de taxation 2015;
- Office municipal d'habitation de La Doré : Budget 2014 révisé : Augmentation de la part de la Municipalité de 2 716\$;
- Réfection rue des Saules : Décompte progressif #2 (386 454.11\$);
- Versement de la deuxième tranche de la subvention hivernale pour le Grand camp du Moulin des Pionniers (5 000\$);
- Marche de Noël : Autorisation d'un budget de 2 000\$ et autorisation d'utilisation de la voie publique.



**VENTES POUR NON-PAIEMENT DES TAXES 2013** ☞ L'administration municipale a transmis le premier avis de vente pour non-paiement des taxes 2013 pour les **49 propriétés** dont le solde des taxes demeure impayé à ce jour, ce qui représente un montant total de **50 168.99\$**.



**GUIGNOLÉE 2014** ☞ Lors de la séance régulière de novembre, les membres du conseil ont accepté une participation financière de l'ordre de 250\$ pour la Guignolée 2014 du Comité d'entraide, en collaboration avec les Chevaliers de Colomb.



**PISTE CYCLABLE** ☞ Le projet de piste cyclable suit son cours. Une demande de subvention a été déposée au programme PDRF pour la production des plans et devis et des travaux préliminaires. Le mandat a été confié à la Coopérative de solidarité forestière de la rivière aux Saumons.



**PROGRAMMES INCITATIFS À L'ÉTABLISSEMENT** ☞ La Municipalité de La Doré a très à cœur la revitalisation de son milieu et a adopté divers programmes afin d'inciter de nouveaux citoyens à venir s'installer chez-nous et d'inciter les jeunes à demeurer à La Doré. Parmi ces incitatifs, le programme d'établissement prévoit une subvention de 1 500\$ pour les nouveaux arrivants et de 1 000\$ pour les jeunes de 18 à 35 ans qui désirent acquérir une première résidence à La Doré. Soulignons qu'une demande de subvention a été acceptée lors de la séance régulière de novembre. Également, Yoland Bau a remis les subventions aux propriétaires admissibles ainsi que des informations.



**RÉFECTION CHEMIN PÉMONCA** ☞ Le conseil municipal a autorisé la direction générale à présenter une demande de subvention dans le cadre du Programme du milieu forestier de la MRC Domaine-du-Roy pour la réfection du chemin Pémonca. Les travaux devraient débuter en novembre 2014 pour se terminer en janvier 2015.



**LES LOUPS AU VOLANT** ☞ Le conseil municipal a accepté de participer financièrement au projet d'amélioration de la piste d'accélération du Festival des Camionneurs. Une aide financière de 1 550\$ est accordée pour la préparation des relevés pertinents et des plans et devis préliminaires.

## COMMUNAUTAIRE

**CENTRE DES LOISIRS** ☞ Veuillez prendre note que la salle arrière du Centre des Loisirs est disponible pour le 31 décembre prochain. Pour réservation, communiquez au 418-274-3430 et demandez Ghislain Perron.

Le comité du Centre des Loisirs informe également la population que, comme l'an passé, vous devez donner votre nom à Ghislain Perron (418-274-3430) pour participer au tirage au sort de nos salles pour le temps des Fêtes 2015. Le tirage au sort aura lieu à la première réunion du comité le mercredi 21 janvier 2015.



**NOUVEAUX ARRIVANTS ET NOUVEAUX NÉS** ☞ Avis à tous les nouveaux arrivants et aux nouveaux nés de la municipalité. N'oubliez pas de vous inscrire afin de bénéficier des programmes qui peuvent s'appliquer à vous. D'ailleurs, une activité spéciale sera réalisée lors de la Guignolé, le 7 décembre prochain, à l'intention des nouveaux citoyens et des nouveaux nés. Inscrivez-vous au 418-256-3643.

Bienvenue chez vous



**RÉSIDENCE DORÉE** ☞ La Résidence Dorée désire informer la population qu'elle est maintenant reconnue comme organisme de bienfaisance. Elle peut recevoir des dons et donner des reçus pour l'impôt.

Soyez généreux.



**GUIGNOLÉE 2014** ☞ Décembre s'en vient à grands pas et avec lui, la Guignolée. Cette année, la guignolée aura lieu le 7 décembre et comme par les années passées, il y aura le brunch des Chevaliers de Colomb. La guignolée est la principale source de revenus du Comité d'entraide. À Noël 2013, le comité a distribué 34 paniers de Noël et, en 2014, il a pu participer plus de 40 fois pour de l'aide alimentaire ou pour des besoins spécifiques. Cette année, ils ont besoin de bénévoles. Donnez votre nom au 418-256-3897.

Merci de votre grande générosité.



**BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE** ☞ Nous recherchons une personne pour animer des activités auprès des jeunes comme l'heure du conte, le club de lecture d'été, bricolages d'Halloween, de Noël, de Pâques, etc.

Exposition de 20 photos sous le thème « Festival de la photo du Saguenay-Lac-St-Jean » et exposition de tabliers confectionnés par Juliette Paquet.

Pour info ou inscription : 418-256-3545 poste 2300.



**STATIONNEMENT** ☞ N'oubliez pas qu'à partir du **15 novembre** et ce jusqu'au **1<sup>er</sup> avril 2015** il est **interdit** de **stationner** ou **d'immobiliser** un véhicule sur le chemin public entre **minuit et 7h**.



**LES AMIS D'LA CHANSON**  
**CONCERT DE NOËL** ☞ Concert des Amis d'la chanson le 14 décembre 14h à l'église de Saint-Prime dans le cadre des Fêtes du 150<sup>e</sup>.

Adulte 15\$ Enfant de 5 à 12 ans 5\$

Infos : Céline G.Hébert 418-679-0574

**PARENTS VEUT SAVOIR..! AMOUR? AMITIÉ? DÉJÀ?** ☞ Comment accompagner notre jeune dans ses premières relations amoureuses, dans ses relations d'amitiés? Quelle place ses relations doivent prendre? Quel est notre rôle? L'atelier s'adresse aux parents de jeunes adolescents qui s'inquiètent ou se questionnent du fait que leur enfant soit en amour. Trop tôt peut-être? Faire face à cette réalité amène parfois de l'inquiétude. De l'information sur les relations amoureuses ainsi que sur la violence et l'intimidation sera apportée pour saisir le vrai du faux.

Conférencières : Julie Tremblay et Véronique Girard  
**GRATUIT**

**Dates des conférences :**

- Polyvalente Jean-Dolbeau : 5 novembre 19h
- Polyvalente de Normandin: 12 novembre 19h
- Polyvalente Quatre-Vents: 19 novembre 19h
- Cité étudiante: 26 novembre 19h



**TU AS LE GOÛT DE FAIRE DU THÉÂTRE?** ☞ Un voyage dans l'univers du théâtre et l'apprentissage de plusieurs styles de théâtres du classique au théâtre de rue, de l'improvisation au théâtre de l'invisible...

Ce stage s'adresse à tous ceux qui ont envie de faire du théâtre. Il s'adresse également à tous ceux qui font déjà du théâtre et qui veulent connaître une nouvelle approche, nouvelle expérience. Pour ceux qui n'ont jamais fait de théâtre, si vous doutez de vos capacités de comédien, n'ayez aucune crainte, l'activité est conçue pour vous amener tout en douceur vers vos talents cachés et vers le plaisir du jeu.

Bienvenue à tous. Inscrivez-vous à la Maison des Jeunes de La Doré au 418-256-3545 poste 2400. Vous pouvez laisser votre nom, numéro de téléphone et votre intérêt à faire partie d'une troupe. Activité gratuite

Rencontre le samedi 22 novembre 2014 de 9h à 12h à la Maison des Jeunes de La Doré.



Profitez pleinement des possibilités du GIC. Venez suivre des séances d'informations avant les fêtes les mardis, mercredis ou jeudis de 9h à 12h à la Maison des Jeunes.

Bienvenue à tous.

Info : 418-256-3643 ou 418-256-3545 poste 2400



**Vos avertisseurs de fumée sont-ils prêts!** ☞ Depuis la commercialisation de l'avertisseur de fumée en 1980, le nombre de décès a chuté de plus de 60 % au Québec.

**Installation d'un avertisseur de fumée**

- Installer un avertisseur de fumée par étage, y compris le sous-sol, dans le corridor, près des chambres et dans chaque chambre où l'on dort la porte fermée;
- S'assurer que tous les occupants entendent l'avertisseur de fumée lorsqu'ils dorment;
- Installer l'appareil au plafond, à un minimum de 10 cm (4 po) du mur, ou sur un mur, à une distance de 10 à 30 cm (4 à 12 po) du plafond;
- Ne jamais retirer la pile d'un avertisseur qui se déclenche trop souvent. L'installer plus loin, car il doit être trop près de la cuisine ou de la salle de bain;
- Installer aussi un avertisseur de fumée au chalet et faire les mêmes vérifications;
- Penser à faire inter connecter par un maître électricien tous les avertisseurs de fumée électriques de la maison. Ainsi, lorsque l'un d'eux sonne, ils sonnent tous, peu importe où est le feu;
- Si un occupant est sourd ou malentendant, installer des avertisseurs de fumée qui combinent une lumière stroboscopique et du son.

**Entretien de l'avertisseur de fumée**

- Remplacer la pile aux changements d'heure ou selon les recommandations du fabricant;
- Ne jamais utiliser de pile rechargeable;
- Vérifier une fois par mois en appuyant sur le bouton d'essai;
- Vérifier annuellement sa capacité à détecter la fumée en l'exposant à la fumée;
- Passer légèrement l'aspirateur à l'extérieur et à l'intérieur du boîtier de l'avertisseur à pile, au moins une fois par année;
- Ne jamais le peindre;
- Le remplacer 10 ans après la date de fabrication indiquée sur le boîtier.

**Responsabilités des propriétaires et des locataires**

- Les propriétaires ont l'obligation d'installer, dans chaque logement, un avertisseur de fumée par étage, ainsi que dans les corridors et cages d'escalier.
- Dans un immeuble à logements, le locataire a généralement la responsabilité de l'entretien de l'avertisseur de fumée et de sa pile. Par contre, cette responsabilité peut faire l'objet d'une entente entre le locataire et le propriétaire à la signature du bail.

**En cas d'incendie :**

- Sortir rapidement, à quatre pattes s'il y a de la fumée;
- Ne jamais retourner dans un bâtiment en flammes;
- Composer le **9-1-1** une fois sorti;
- L'avertisseur de fumée ne détecte pas le monoxyde de carbone et vice versa. Se procurer les **deux types** d'avertisseurs pour plus de sécurité.

**Questions suggérées pour discussion**

- Vos enfants savent-ils quoi faire s'ils entendent l'avertisseur sonner?
- Combien avez-vous d'avertisseurs de fumée dans votre demeure? Où sont-ils installés? De quel type il s'agit?
- Quand avez-vous vérifié la pile pour la dernière fois?
- Connaissez-vous la date d'expiration de vos avertisseurs de fumée?

Source : Olivier de Launière, Directeur Sécurité incendie

